

Si le ministre refuse de répondre d'une façon catégorique, claire et nette à ma question, nous tiendrons le ministre sur ce crédit durant une semaine.

**M. Habel:** Regardez donc! Voilà du chantage!

**M. Prud'homme:** Oui, du chantage!

(Traduction)

**L'hon. M. McIlraith:** J'ignore si les membres du comité seront bien disposés devant cette menace non déguisée. Je ne crois pas que l'honorable député se rende pleinement compte de la nature de sa menace et j'espère qu'après y avoir réfléchi, il la retirera.

**M. Pigeon:** Non, je suis sérieux.

(Texte)

Non. Je demande au ministre de me dire si, comme l'a préconisé l'honorable secrétaire d'État, le gouvernement a l'intention d'accorder aux employés bilingues un boni spécial parce qu'ils parlent les deux langues?

Je veux savoir exactement de la part du ministre ce qu'il pense...

**L'hon. M. Deschatelets:** Qu'est-ce que vous avez fait lorsque vous avez été au pouvoir pendant dix ans?

**M. Pigeon:** ...et je ne veux pas que ce soit le ministre des Transports (M. Pickersgill) qui réponde à ma question, mais bien le ministre de...

**L'hon. M. Deschatelets:** Qu'est-ce que vous avez fait pendant les six années que vous étiez au pouvoir?

(Traduction)

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur le président, je demande la parole pour un rappel au Règlement...

**M. Pigeon:** Je veux formuler une objection, monsieur le président. Ce n'est pas parce que vous faites partie du gouvernement que vous avez plus que moi le droit de prendre la parole.

**M. le président suppléant:** Le ministre des Transports a la parole pour un rappel au Règlement.

**M. Pigeon:** J'en appelle au Règlement.

**M. le président suppléant:** Le ministre des Transports a la parole pour un rappel au Règlement.

(Texte)

**M. Pigeon:** Si l'honorable ministre des Travaux publics (M. Deschatelets) veut parler à la Chambre, il n'a qu'une chose à faire, c'est de se lever.

**M. Habel:** Cela n'est pas de vos affaires.

**M. Pigeon:** Si l'honorable député de Cochrane (M. Habel) veut, lui aussi, parler en cette enceinte, il n'a qu'à se lever et se faire entendre.

(Traduction)

**M. le président suppléant:** A l'ordre! Le ministre des Transports a la parole.

**L'hon. M. Pickersgill:** Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Ce rappel au Règlement est très important, car nous étudions les crédits de la Commission du service civil, les crédits supplémentaires, les sommes supplémentaires requises pour assurer le fonctionnement de services au sujet desquels la politique du gouvernement est déjà établie. Vos prédécesseurs à la présidence ont maintes fois jugé, surtout à l'égard des crédits supplémentaires, que le débat doit avoir trait au crédit à l'étude.

Jamais à ma connaissance un membre du comité n'a obtenu gain de cause pour avoir soutenu qu'un crédit ne devrait pas être adopté tant que le gouvernement n'aurait pas annoncé sa politique, qu'il n'avait peut-être pas encore établie d'ailleurs. Dire que les crédits ne seront pas adoptés tant que le gouvernement n'aura pas adopté une politique nouvelle ou différente c'est proférer, comme mon collègue le président du Conseil privé l'a mentionné, une menace que l'honorable député, qui est un homme très paisible la plupart du temps, n'a jamais voulu faire sérieusement, vu qu'il ne fait pas partie du gouvernement à l'heure actuelle.

Il n'est pas membre ni même partisan du gouvernement à l'heure actuelle. Jusqu'à ce que le gouvernement actuel soit défait, c'est à lui d'énoncer la ligne de conduite, et la Chambre est libre de décider ensuite si elle l'approuve ou la rejette. Il est tout à fait inusité de prétendre, à l'occasion de l'étude d'un crédit supplémentaire, alors que le Règlement exige expressément que le débat s'en tienne rigoureusement au poste à l'étude, que le gouvernement doive énoncer une ligne de conduite qui n'a pas du tout été formulée. Je suis sûr qu'après réflexion, le député ne persistera pas dans cette voie.

(Texte)

**M. Pigeon:** Monsieur le président, faisant suite à la déclaration de l'honorable ministre des Transports, je suis d'avis que le gouvernement est malhonnête...

**Des voix:** Oh! Oh!

**M. Pigeon:** ...et agit d'une façon hypocrite vis-à-vis la population canadienne.

On affecte actuellement des milliers de dollars pour une enquête royale sur le biculturalisme et le bilinguisme...